

GUICHET FAMILLES

Inscriptions rentrée scolaire 2018

- Vous habitez Blagnac et **votre enfant est né en 2015**
ou
- Vous avez emménagé à Blagnac dans le courant de l'année et votre enfant n'est pas encore scolarisé sur la commune.

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2018
auront lieu, sur rendez-vous :

du lundi 29 janvier au vendredi 23 février 2018
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
au Guichet Familles - Hôtel de Ville - Place J.L. Puig

Prise de rendez-vous obligatoire à partir du lundi 22 janvier 2018 :

- sur le Portail Familles dans la rubrique Inscriptions
- ou directement par téléphone au Guichet Familles

Les parents devront se munir impérativement des pièces suivantes :

- livret de famille ;
- justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture énergie, quittance de loyer, bail)
- attestation d'assurance scolaire ou extra-scolaire pour une fréquentation des centres de loisirs (mercredis et vacances) ;
- attestation de quotient familial CAF ;
- copie déclaration des revenus 2017 sur les revenus 2016 pour les non allocataires ;
- copie des pages de vaccination du carnet de santé de l'enfant ;
- jugement précisant la garde de l'enfant en cas de séparation.

Un dossier unique téléchargeable sur le site blagnac.fr ou remis sur place le jour de l'inscription sera à compléter par les parents.

IMPORTANT

Pour les enfants nés début 2016 et les enfants domiciliés à l'extérieur de la commune, aucune inscription ne sera prise ; les familles doivent adresser **avant le 11 mai 2018** (commission début juin) une demande exceptionnelle de scolarisation par lettre motivée à Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - 31706 Blagnac Cedex

Guichet Familles
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
05 61 71 73 22 - blagnac.fr

BLAGNAC
ville vitalité